

DÉPISTAGE DES ITSS

À Sept-Îles, le protocole SIDEP facilite la démarche infirmière.

PAR Francine Fiore

Novateur, le protocole de Service intégré de dépistage et de prévention (SIDEP) des ITSS créé par l'infirmière clinicienne Jacqueline Losier, responsable de la clinique de dépistage des ITSS du CSSS de Sept-Îles, et réalisé en collaboration avec la D^{re} Carole Turbis, médecin-conseil en ITSS, a pour but d'encadrer la pratique infirmière dans ce domaine.

Favorisant une approche organisée et autonome, le protocole contient toutes les informations et les procédures pour le fonctionnement efficace d'une clinique de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).

Destiné au dépistage des clientèles asymptomatiques et de leurs contacts, le protocole présente un modèle de cadre organisationnel, la démarche clinique à suivre, les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe, des renseignements sur les ITSS ainsi que de nombreux outils de référence. « Ce protocole répond vraiment aux besoins de l'infirmière, dit Jacqueline Losier. Il s'agit d'un outil exhaustif lui permettant d'effectuer des activités de dépistage de manière fiable et autonome. »

PREMIÈRE APPROCHE

Le protocole SIDEP offre aux clientèles vulnérables un accès rapide aux soins et services. Il diminue les délais d'attente et les retards de traitement et favorise la prévention en réduisant la propagation des infections dans la population grâce à l'éducation des personnes à risque.

À la première visite, l'infirmière évalue les facteurs de risque du patient à l'aide d'un questionnaire. Ensuite, un pré-counseling consiste à lui expliquer la nature des différentes ITSS. « Nous avons établi une façon de procéder en ce qui concerne ce qu'il faut dire et comment le dire, précise Jacqueline Losier. Par exemple, lors du dépistage du VIH, on discute de l'éventualité d'un résultat positif. » Les prélèvements sanguins sont effectués immédiatement après et on fixe sans tarder un rendez-vous avec le patient pour la divulgation des résultats.

Rédigé en conformité avec les directives québécoises en prévention des ITSS, le protocole SIDEP est tout à fait exportable. Actuellement, trois établissements de la Côte-Nord, un de la région de Lévis et un des Laurentides s'en sont inspiré pour leurs activités de dépistage. Deux cliniques sans rendez-vous par semaine sont aussi disponibles pour répondre aux besoins des clientèles vulnérables. ■

Le protocole SIDEP favorise la prévention en réduisant la propagation des infections dans la population grâce à l'éducation des personnes à risque.



Enseigner à une adolescente.



L'usage du condom.



L'infirmière Jacqueline Losier et la D^{re} Carole Turbis.

Cette initiative a valu à Jacqueline Losier et à son équipe le prix Innovation clinique 3M 2008 de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Côte-Nord.